

PROCES VERBAL N°44 DES COMPETITIONS DE JEUNES

Réunion du : Jeudi 26 Juin 2025

A : 14H00 au siège du District Gard Lozère

Président : MR BARLAGUET

Présents : MRS Patrick AURILLON. Denis LASGOUTE. Michel UDOVIVIC. Jean Marie TASTEVIN. Stéphane BROCCQ

Absent excusé :

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°43 du 17.06.2025

INACTIVITE CLUBS SAISON 2025/2026

NIMES MAS DE MINGUE (552832)

- Mail du 10.06.2025 (inactivité partielle en U15)

ENT RAIA ST MARTIN DE VALGALGUES (581733)

- Mail du 23.06.2025 (inactivité partielle en U18/U19)

« RAPPEL » PRE ENGAGEMENTS EN LIGNE

Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions Juridiques du District Gard Lozère (Appel, Discipline, CSR),

Nous vous informons que le DISTRICT GARD LOZERE a pré engagé pour la saison 2025/2026 les équipes dans les championnats :

- **U18/U19**
- **U16/U17**
- **U16 TERRITOIRE**
- **U14/U15**
- **U14 TERRITOIRE**

Les pré engagements ouverts ne sauraient attribuer un quelconque droit sportif définitif aux équipes concernés.

Ceux-ci sont conditionnés à l'homologation de la compétition de la saison courante.



La Composition des Poules sera communiquée ultérieurement sur le site du District Gard Lozère (PV Commission des Jeunes).

IMPORTANT

Suite à la mise à jour de l'application FOOTCLUBS une base documentaire est mise à disposition sur votre FOOTCLUBS en cliquant sur le « ? » disponible en haut à droite de l'application « compétitions » ou via l'adresse URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff//?tag=nouveau-module-compétition-1179>

ENGAGEMENT à saisir du lundi 23 Juin au Samedi 16 Août 2025 excepté les ENGAGEMENTS U16 TERRITOIRE avant le vendredi 2 AOUT 2025.

INFORMATION

Par défaut le coup d'envoi des rencontres des championnats :

- U18/U19D1, U16/U17D1 et U16TERRITOIRE est paramétré le SAMEDI APRES MIDI (15H00)
- U16/U17D2, U16/U17D3, U14/U15D1, U14/U15D2, U14/U15D3, U14/U15D4, U14 TERRITOIRE paramétré le DIMANCHE MATIN (10H00)

Si un autre jour et horaire que le paramétrage, saisir dans desiderata (***)

Réglementairement le coup d'envoi des rencontres des championnats jeunes sont fixées au samedi de **15h00 à 17h00** ou le dimanche de **9h00 à 11H00** par le club recevant.

Les équipes jeunes évoluant dans un championnat départemental, sont tenus de pratiquer sur un **terrain classé au minimum T7 – et un éclairage Minimum E7 (exceptionnellement en nocturne)**

Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne **les deux dernières journées** le même jour à la même heure.

Procédure de saisie

Il est IMPORTANT de respecter l'ordre de saisie :

- 1 – choisir ACCORD ou REFUS et valider votre engagement en fin de page**
- 2 – revenir sur la vignette et SAISIR les DESIDERATA et valider en fin de page**

- 1 Choisir la saison 2025/2026
- 2 Cliquer sur le menu « Épreuves Championnats et Coupes »
 - ⇒ Cliquer sur « compétitions officielles »
 - ⇒ Cliquer sur engagement
 - ⇒ A « Centre de ressources » choisir « DISTRICT GARD LOZERE »
- 3 Sur la vignette correspondante au championnat, renseignez le champ « Avis non renseigné » en choisissant « **Accord** » (ou « **Refus** » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe) et **VALIDER**

Pour saisir les desideratas, re cliquer sur la vignette du championnat

- ⇒ A « Recherche installation » renseigner le terrain utilisé pour l'équipe (saisir la localité)
- ⇒ A « Demande pour jouer à domicile ou à l'extérieur à des dates spécifiques » saisir les dates voulues en cliquant sur le symbole +
- ⇒ A « Demande de jouer en jumelage ou en alternance avec une équipe » pour saisir cliquer sur le symbole +



Ou bien sur le lien : [Comment saisir des desideratas ?](#)

CLASSEMENT DEFINITIF

(en instance des décisions juridiques en cours)

RETOUR DISCIPLINE :

✓ EP VERGEZE/US TREFLE du 11.05.2025 (-6 points de malus)

✓

2024	U15 Departemental 1 / Unique (6512)	UNIQUE (6512)						POULE UNIQUE			
		Pts nv	JO	GA	NU	PE	FO	PP	BP	BC	Diff
1	NIMES MAS DE MINGUE 1	63	22	21	0	1	0	0	195	12	183
2	ROUSSON AV S 1	51	22	16	2	4	0	1	76	20	56
3	SBFC 2	43	22	13	3	6	0	1	68	33	35
4	MANDUEL SC 1	43	22	13	3	6	0	1	64	37	27
5	ENT. SCC FCCLA 1	41	22	13	1	8	0	1	89	39	50
6	U.S. DU TREFLE 1	33	22	9	5	8	0	1	76	46	30
7	CALVISSON FC 1	30	22	9	2	11	0	1	38	45	-7
8	AS VERSOISE 1	24	22	7	2	13	0	1	53	79	-26
9	GENERAC RC 1	21	22	7	1	13	1	0	32	110	-78
10	VERGEZE EP 1	19	22	8	1	13	0	-6	56	60	-4
11	POULX AS 1	16	22	5	0	17	0	1	38	106	-68
12	FC BERNIS 1	-2	22	0	0	20	2	-1	13	211	-198

PRE ENGAGEMENT

U15D1

✓ VERS AS (maintien D1)

U15D2

✓ EP VERGEZE (descente D1)

INFOS CLUBS

COMPETITIONS SAISON 2025/2026

PRE ENGAGEMENTS : date limite le samedi 16 Août 2025

U18/U19 : 2 poules de 10 équipes (D1)

U16/U17 :

- poule unique à 12. (D1)
- 2 poules de 10 équipes (D2 et D3)



U14/U15 :

- Poule unique à 12 (D1)
- 2 poules de 10 équipes (D2 et D3)
- 2 à 3 poules de 10 équipes (D4)

U14 et U16 TERRITOIRE (en fonction des équipes engagées).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**LE SECRETAIRE DE SÉANCE
MR Patrick AURILLON**



**LE PRESIDENT,
MR Bernard BARLAGUET**

